

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Le 29 septembre 2020

Procès-verbal de la 1er réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école De la Fraternité tenue le 29 septembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence

PRÉSENTS :

Mme Judith Cadet	parent
Mme Gladia Bonny	parent
Mme Marie-Gisselle Mina	parent
Mme Meddyne Pierre	parent
Mme Audrey Pineau	enseignante
Mme Elisabeth Joly-Proulx	enseignante
Mme Andrea Sanchez-Jimenez	professionnelle
Mme Caroline Hainault	soutien
Mme Marie-Ève Landreville	service de garde

ABSENTS :

Mme Ingrid Farfan Jimenez	parent
---------------------------	--------

AUSSI PRÉSENTS:

Mme Perpétue Polifort	directrice
M. Yannis Ledevin	directeur adjoint
Mme Bao-Vy Nguyen	représentante communauté

1. ACCUEIL DES MEMBRES

Mme Polifort souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, Mme Polifort ouvre la séance.

3. NOMINATION

Mme Polifort présente les postes en nomination et informe les membres que Mme Ingrid Jimenez Farfan est intéressée à se présenter au poste de présidente.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Les élues sont les suivantes :
Présidence : Mme Ingrid Farfan Jimenez
Vice-présidence : Mme Gladia Bonny
Secrétaire : Mme Marie-Gisselle Mina

Aujourd'hui de façon exceptionnelle, Mme Caroline Hainault est secrétaire.

DLF20200929-1 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe 1)

Mme Bonny fait la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par Mme Mina secondée par Mme Landreville et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

DLF20200929-2 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2020 (annexe 2)

Il est proposé par Mme Cadet secondée par Mme Pineau et résolu :
QUE le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020 soit adopté tel que déposé.
(annexe 2)

Adopté à l'unanimité.

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 juin 2020

6.1 Règles de fonctionnement au SDG

Mme Polifort informe les membres qu'en raison de la pandémie, il n'est plus possible de chauffer les repas dans les micro-ondes. Les élèves doivent apporter un repas santé froid ou dans une bouteille isolante thermos en acier inoxydable. Les parents de tous les élèves ont été avisés de cette mesure. (voir règles 20)

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

8. POINTS EN ADOPTION

DLF20200929-3 8.1 Régie interne du conseil

Mme Polifort présente les règles de régie interne aux membres pour adoption. Elle précise qu'en raison de la pandémie, les rencontres auront lieu à distance par visioconférence.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Mme Polifort explique les règles à suivre lors d'absences répétées d'un membre aux séances du CE.

Mme Polifort explique les tâches des substituts aux membres du Conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Bonny secondée par Mme Joly-Proulx et résolu :
QUE les règles de régie interne du CE soient adoptées telle que déposées. (annexe 3)

Adopté à l'unanimité.

DLF20200929-4 8.2 Calendrier de travail

Mme Polifort invite les membres à statuer les dates de rencontres pour cette année, selon les disponibilités de tous.

Il est déterminé que les rencontres se tiendront le lundi soir. Voici les dates de rencontres pour cette année :

- 26 octobre 2020
- 23 novembre 2020
- 11 janvier 2021
- 1^{er} février 2021
- 8 mars 2021
- 12 avril 2021
- 3 mai 2021
- 31 mai 2021

Il est proposé par Mme Bonny secondée par Mme Joly-Proulx et résolu :
QUE le calendrier de travail 2020-2021 des membres du CE soit adopté tel que défini. (annexe 4)

Adopté à l'unanimité.

9. POINTS EN APPROBATION

DLF20200929-5 9.1 Acte d'établissement

Mme Polifort informe les membres que le document sera présenté lors de la prochaine rencontre du CE.

9.2 Sélection du membre de la communauté

Mme Polifort invite les membres parents à approuver la nomination de Mme Bao-Vy Nguyen qui est l'agente école-famille-communauté de notre école à

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

être représentante de la communauté. Elle invite Mme Nguyen à expliquer son mandat et son rôle.

Il est proposé par Mme Mina secondée par Mme Bonny et résolu :
QUE Mme Bao-Vy Nguyen soit la représentante de la communauté.

Adopté à l'unanimité par les parents.

Arrivée de Mme Pierre à la visioconférence.

9.3 Club des petits déjeuners du Québec

Mme Polifort explique aux membres du CE que le programme des petits déjeuners sera offert à tous les élèves de l'école. Tous les produits seront emballés individuellement. Les enseignants n'auront qu'à distribuer les aliments en même temps que les collations école. Une contribution volontaire de 1\$ est demandée aux parents.

Il est proposé qu'un exemple de menu et qu'une mention à l'effet qu'une contribution volontaire plus grande serait appréciée soient précisés sur la lettre qui sera distribuée aux parents.

Il est proposé par Mme Bonny secondée par Mme Cadet et résolu :
QUE le programme des Petits déjeuners soit approuvé tel que déposé. (annexe 5)

Adopté à l'unanimité.

9.4 Sorties éducatives, culturelles et sportives

Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement que 2 groupes d'élèves aimeraient participer au cross-country le 14 octobre prochain dans la matinée à l'île Sainte-Hélène selon les modalités présentées. Les élèves seraient véhiculés en transport scolaire.

Il est aussi mentionné que cette participation au cross-country pourrait être annulée si les risques reliés à la Covid-19 étaient trop élevés.

Il est proposé par Mme Joly-Proulx secondée par Mme Pineau et résolu :
QUE la sortie à l'île Sainte-Hélène pour le cross-country soit approuvée tel que déposée. (annexe 6)

POUR : 8/9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1/9

9.5 Contenu et horaire des journées pédagogiques d'octobre à décembre 2020

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Mme Polifort, invite Mme Marie-Ève Landreville à présenter le contenu, l'horaire et le coût des activités au SDG lors des journées pédagogiques d'octobre à décembre 2020.

Mme Landreville explique qu'il n'y aura pas de déplacement lors des journées pédagogiques. Toutes les activités se dérouleront à l'école.

Il est proposé par Mme Landreville secondée par Mme Hainault et résolu :
QUE les activités au SDG lors des journées pédagogiques soient approuvées tel que déposées. (annexe 7)

Adopté à l'unanimité.

10. INFORMATION

10.1 Mot du représentant au comité de parents

Mme Bonny informe les membres du conseil d'établissement qu'elle n'a pas d'information à nous transmettre puisque la prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le lundi 5 octobre prochain.

10.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mmes Elisabeth Joly-Proulx et Audrey Pineau affirment ne pas avoir d'information à transmettre aux membres du conseil d'établissement.

10.3 Mot d'un représentant du personnel de soutien

Mme Caroline Hainault affirme ne pas avoir d'information à transmettre aux membres du conseil d'établissement.

10.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

Mme Landreville affirme ne pas avoir d'information à transmettre aux membres du conseil d'établissement.

10.5 Mot d'un représentant du personnel professionnel

Mme Andrea Sanchez-Jimenez affirme ne pas avoir d'information à transmettre aux membres du conseil d'établissement.

10.6 Mot de la direction

Agrandissement de l'école, où en sommes-nous?

Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement que les travaux de démolition sont en cours. La section occupée par les élèves et le personnel est détachée de la section à démolir. D'ailleurs aujourd'hui, un article est publié sur le site de la CSSPI à propos des travaux.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Mme Polifort remercie les enseignants dans les modulaires de leur patience et précise que les robinets devraient être en marche cette semaine.

Également Mme Polifort confirme que le système de climatisation et de chauffage est en marche dans les modulaires.

Mme Bonny suggère de sensibiliser les élèves à faire attention aux pancartes de signalisation des travailleurs de la construction. Plusieurs pancartes de signalisation ont été détruites.

Covid-19, où en sommes-nous?

Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement que plusieurs mesures ont été mises en place à l'école. Elles sont détaillées dans le document Planification de la rentrée sur notre page web et avait été acheminé à tous les parents par courriel.

Mme Polifort explique qu'un cas positif à la Covid-19 a été confirmé aujourd'hui et qu'elle travaille en collaboration avec la CSSPI et la Santé publique. Le cas rapporté est à très faible risque de propagions. Une lettre sera acheminée dès ce soir aux parents et au personnel de l'école. L'information quant à l'identité de la personne est confidentielle.

Dénonciation d'un conflit d'intérêt

Mme Polifort explique aux membres ce qu'est une situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêt et invite les membres à compléter le document à cet effet et de se retirer si une situation se présente au cours d'une prochaine séance. (annexe 7)

Suivi au budget de l'année 2019-2020

Mme Polifort présente les différents fonds et allocations du rapport simplifié du 17 juin 2020 ainsi que les soldes restants. Elle explique qu'en raison de la pandémie plusieurs sommes n'ont pu être dépensées et devraient être reconduites pour 2020-2021. (annexe 8)

Rentrée scolaire et portrait de l'école

Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement le portrait de la clientèle actuelle. (annexe 9)

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière.

12. DIVERS

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Mme Bonny s'informe de la procédure pour la prise des photos scolaires. Il est confirmé qu'il n'y aura pas de photos de groupe mais qu'un montage avec les photos individuelles sera fait afin de créer une mosaïque. Il n'y aura que 2 poses offertes au lieu de 3 poses.

Il est suggéré d'avoir un fond avec l'image de notre école pour le choix des photos scolaires. Cette proposition sera étudiée lorsque les travaux d'agrandissement seront complétés.

DLF20200929-6 13. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Landreville secondée par Mme Bonny et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 29

Adopté à l'unanimité.

La vice-présidente
Mme Bonny

La secrétaire
Mme Caroline Hainault